

Réf: Dossier 322034

Avis de constitution

SOCIETE « IVORY COAST MACHINERY SARL »

Siège ABIDJAN MARCORY REMBLAIS A 100 METRE
DU COMPLEXE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, Lot 14,
Ilot 111

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVORY COAST MACHINERY SARL »

Objet : TRANSPORT - LOCATION - ACHAT ET VENTE D'ENGINS LOURDS - PIECES DETACHEES ET DIVERSES PRESTATIONS. La prise de participation dans tous types de sociétés existantes ou à créer, création de toutes sortes d'entreprises, fond de commerce, la représentation commerciale et industrielle ainsi que la distribution de toutes marques et produits.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de(100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY REMBLAIS A 100 METRE DU COMPLEXE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, Lot 14, Ilot 111

Dirigeant(s) M MIDODZI AYAO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06368 du 27/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38956/GTCA/RC/2024 du 27/06/2024

